

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
9 novembre 2017	Publication des instructions ministérielles au bulletin officiel (BO spécial n° 2 du 9 novembre 2017)	
9 novembre 2017		1ère remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
Entre le 13 novembre et le 5 décembre 2017	Ouverture service ministériel d'aide et de conseil personnalisés aux candidats n° tél : 01.55.55.44.45	
Du 16 novembre 2017 à <u>12 heures</u> au 5 décembre 2017 à <u>18 heures</u>	Ouverture serveur SIAM (accessible par I-Prof) - Saisie des candidatures	
5 décembre 2017 à 18 heures	CPIF/MLDS : 11 janvier 2018 = date limite transmission candidatures papier au Recteur par voie hiérarchique (cf annexe IX note ministérielle)	
	Personnels formulant une demande au titre du handicap : Date limite de dépôt du dossier médical auprès du médecin conseiller technique du Recteur	Fin de mise à jour du CV dans I-Prof Fin de rédaction de la lettre de motivation dans I-Prof Date limite d'envoi du dossier de candidature au chef d'établissement d'accueil
6 décembre 2017	Envoi des confirmations de demandes (par courrier électronique via établissement d'exercice)	
Entre le 6 décembre 2017 et le 25 janvier 2018 (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00)	Ouverture de la cellule "Besançon info mobilité" au rectorat : informations aux candidats sur le suivi de leur dossier n° tél : 03 81 65 49 99	
Avant le 12 décembre 2017		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Date limite de transmission par les agents candidats sur des postes spécifiques en arts appliqués, du dossier de travaux personnels sous forme de CD (cf annexe II de la note de service ministérielle) ➤ Date limite d'envoi, pour les Psy-EN, du dossier de candidature en (DR)ONISEP Envoi direct au Ministère de l'Education Nationale : Bureau DGRH B2-2, 72 rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, en précisant le ou les mouvements auxquels l'agent postule
Entre le 6 décembre 2017 et le 14 décembre 2017		Les chefs d'établissement et les corps d'inspection saisissent, dans I-Prof, leurs avis sur les candidatures
15 décembre 2017 <u>au plus tard</u>	Date limite de retour au rectorat des confirmations de demandes de mutation complétées, signées et obligatoirement accompagnées des pièces justificatives	Date limite de retour, au rectorat, des confirmations de demandes de mutation sur postes spécifiques signées
Au fur et à mesure de la réception des confirmations signées et jusqu'au 15 décembre 2017		Validation des candidatures par les services académiques

DATES	OPERATIONS	
	MOUVEMENT INTER ACADEMIQUE (HORS SPECIFIQUE)	DEMANDES D'AFFECTATION SUR POSTES SPECIFIQUES (MOUVEMENT SPECIFIQUE)
11 décembre 2017		Remontée du fichier des candidats SPEN au ministère
Entre le 15 et le 20 décembre 2017		Saisie, dans I-Prof, des avis du Recteur sur les candidatures
Entre le 15 décembre 2017 et le 9 janvier 2018	Contrôle et validation des barèmes par les services académiques	
<i>Du 24 décembre 2017 au 7 janvier 2018 inclus</i>	<i>Vacances scolaires de Noël</i>	
2 janvier 2018		Remontée des avis sur les candidatures au Ministère (i-Prof)
10 janvier 2018	Edition et duplication des documents de travail en vue GT barèmes / vœux	<u>4 janvier 2018</u> : 2ème remontée postes spécifiques au Ministère, par le Recteur
Du 11 janvier au 15 janvier 2018	1er affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles des candidats avant GT)	
11 janvier 2018	Remise des documents de travail aux organisations syndicales	
Du 15 au 17 janvier 2018	Echange des fiches navette entre les représentants de personnels et les bureaux de gestion	
17 janvier 2018 - 9H00	GT examen des demandes de priorité au titre du handicap	
18 janvier 2018 - 9H00 (à confirmer)	GT barèmes et vœux Psy-EN	
18 janvier 2018 - 10H00	GT barèmes et vœux CPE	
18 janvier 2018 - 14H00	GT barèmes et vœux EPS	
19 janvier 2018 - 9H00	GT barèmes et vœux disciplines type lycée (sauf EPS)	
19 janvier 2018 - 14H00	GT barèmes et vœux PLP	
Du 22 au 25 janvier 2018 inclus	2ème affichage des barèmes inter sur SIAM (demandes de corrections éventuelles des seuls barèmes rectifiés à l'issue du GT)	
29 janvier 2018	Remontée des candidatures mouvement inter barémées et validées au Ministère	

Pour information

Entre le 29 janvier et le 2 février 2018		GT ministériels "affectations postes spécifiques"
Entre le 27 février et le 9 mars 2018	CAPN ou FPMN "mouvements"	